

නලඹනල



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire  
නලඹනලනල

Séance du **Judi 26 Septembre 2019 à 20h30**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt septembre deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

නලඹනල

Nombre de membres en exercice : **85**  
Nombre de membres présents : **60**  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : **6**  
Nombre de membres excusés : **2**  
Nombre de membres absents : **17**

**Date de convocation :**  
**20 septembre 2019**

**Visa du contrôle de légalité du :**

**4 OCT. 2019**

**Affichée le :**

**4 OCT. 2019**

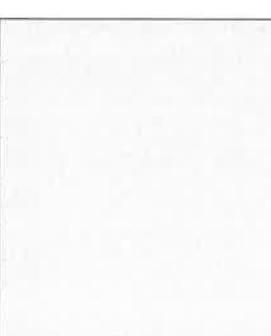
**9 - Autres domaines de compétences**  
**8.8 - Environnement**

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**Objet : Signature de la convention de partenariat pour l'exposition 2050**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE			X : M. Marc ANDREU SABATER		
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Christiane PORTIER	x				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Jean-Pierre BINET	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		x : représentée par M. Jacques FAUTRARD			
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Blaise MICARD					x
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT					x
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Jean-Claude TROCHON	x				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Nicole BEHUE	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
Mme Nathalie DESMAISONS					x
Mme Julie DUBOURGET	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Gérard FEUILLET	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Sonja JAMBIN					x
M. Jean-Marc LAFOSSE	x				
M. Edward LAIGNEL	x				
M. André LEBIS	x				
Mme Bérengère LEMOUCHER					x
Mme Colette LESOUF					x
M. Claude MAIZERAY					x
Mme Natacha MASSIEU	x				
M. Michel MOISSERON	x				
Mme Monique PIGNE	x				
<b>VALDALLIERE</b>					
Mme Sarah ANNE	x				
Mme Rolande BLIN	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Herve CHANU					x
M. Gilles FAUCON				X : M. Frédéric BROGNIART	
Mme Josette GAUTREAU					x
M. Rémi LABROUSSE	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Anita LAIR					x
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x

<b>VIRE NORMANDIE</b>					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER				X : M. Pierre-Henri GALLIER	
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT					x
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				

<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>85</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>60</b>				
<b>Quorum</b>	<b>43</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>	<b>66</b>				

**M. Marc GUILLAUMIN donne lecture du rapport suivant :**

« Chers collègues,

Le SDEC Energie est un acteur reconnu dans le domaine de l'information et de la sensibilisation à la transition énergétique et au développement durable, en particulier dans le cadre d'animations à l'attention de publics variés (scolaires, élus, grand public). Il propose de mettre à disposition des collectivités territoriales du département du Calvados ou de leurs établissements scolaires une exposition itinérante sur le thème du futur énergétique intitulée « 2050 ».

Cette action s'inscrit dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Par conséquent, le SDEC Energie, les communes de Vire Normandie, Souleuvre en Bocage, Noues de Sienne, Valdallière, Condé-en-Normandie et l'Intercom de la Vire au Noireau conviennent d'un partenariat dans le cadre de mise à disposition de cette exposition (cf. convention avec Vire Normandie, en annexe).

Pour précision, pour les autres communes, une convention identique, adaptée à chacune sera établie.

L'engagement de l'Intercom de la Vire au Noireau consiste en la communication autour de cette action dans le cadre de son PCAET (sur le site internet, dans le cadre du bilan du PCAET et lors de la valorisation des actions mises en œuvre dans le cadre du PCAET).

Le calendrier prévisionnel de l'exposition est le suivant :

Commune	Période
Vire Normandie	Du 12 septembre 2019 au 18 octobre 2019
Souleuvre en Bocage	Du 18 octobre 2019 au 18 novembre 2019
Noues de Sienne	Du 18 novembre 2019 au 29 novembre 2019
Valdallière	Du 29 novembre 2019 au 24 janvier 2020
Condé-en-Normandie	Du 24 janvier 2020 au 14 février 2020

Chaque commune a en charge le transport de l'exposition sur son territoire. Condé-en-Normandie étant la dernière à recevoir l'exposition, elle aura en charge 2 fois le transport : de Valdallière à Condé et ensuite de Condé au SDEC Energie, à Caen.

Dans un souci d'équité, il vous est proposé la prise en charge de la location du camion de Condé à Caen, par l'Intercom. La commune mettra à disposition les moyens humains nécessaire à la logistique (montage, démontage, chargement et transport de l'exposition) et assurera l'exposition et l'Intercom prendra en charge la facture de location du camion (à peu près 125 € TTC – estimation financière du SDEC Energie).

**Suivant les avis favorables de la Commission « Urbanisme/Environnement » réuni le 11 septembre 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 16 septembre 2019, il est demandé au Conseil Communautaire :**

- d'accepter la prise en charge des frais de location de camion pour le retour de l'exposition de Condé-en-Normandie au siège du SDEC Energie,
- d'habiliter M. le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat (cf. projet ci-joint en annexe) avec le SDEC Energie et les communes de Vire Normandie, Souleuvre en Bocage, Noues de Sienne, Valdallière, et Condé-en-Normandie, ainsi que tous les documents afférents à cette délibération.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2020. »

## VOTE

**Vote au scrutin ordinaire :**

Pour : **66** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité

Adopté à l'unanimité

Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER





## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques

Entre les soussignés

Le SDEC ENERGIE - Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, représenté par son Président, M. Jacques LELANDAIS, autorisé par délibération du bureau en date du 12 décembre 2017, dont le siège est situé : Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 75046 - 14077 CAEN Cedex 5 ;

Ci-après dénommé le SDEC ENERGIE

Et

La ville de Vire Normandie, représentée par son Maire, M. Marc ANDREU-SABATER, autorisé par délibération du conseil municipal en date du....., dont le siège est situé : 11, rue Deslograis - BP 70076 - VIRE 14502 VIRE NORMANDIE Cedex ;

Ci-après dénommée Vire Normandie

Et

Le collège Emile Maupas, représenté par sa Principale, Mme Evelynne FRESNEAU, autorisée par conseil d'administration en date du....., dont le siège est situé : 23, Place Saint Thomas - 14500 VIRE NORMANDIE

Ci-après dénommé le collège Emile Maupas

Et

L'intercom de la Vire au Noireau, représentée par son Président, M. Marc ANDREU-SABATER, ou son représentant, autorisé par délibération du conseil communautaire en date du....., dont le siège est situé : 2, rue des Halles - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Ci-après dénommée Intercom de la Vire au Noireau

Le SDEC ENERGIE, la ville de Vire Normandie, le collège Emile Maupas et l'Intercom de la Vire au Noireau peuvent communément être désignées « les parties ».

Il est convenu ce qui suit :

#### Préambule :

Considérant que le SDEC ENERGIE est un acteur reconnu dans le domaine de l'information et de la sensibilisation à la transition énergétique et au développement durable, en particulier dans le cadre d'animations à l'attention de publics variés (scolaires, élus, grand public) et qu'il propose de mettre à disposition des collectivités territoriales du département du Calvados ou de leurs établissements scolaires une exposition itinérante sur le thème du futur énergétique intitulée « 2050 ».

Considérant que la ville de Vire Normandie, labellisée Cit'Ergie depuis 2013, et le collège Emile Maupas, labellisé Etablissement en démarche de développement durable (E3D), souhaitent mener une action de sensibilisation des scolaires sur l'énergie et le développement durable en s'appuyant sur les éco-délégués du collège

Considérant que la sensibilisation et l'information du grand public, en particulier les scolaires, est une action qui s'inscrit dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Le SDEC ENERGIE, la ville de Vire Normandie, le collège Emile Maupas et l'Intercom de la Vire au Noireau conviennent d'un partenariat aux conditions ci-dessous énoncées :

#### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre les parties, à savoir :

- la mise à disposition de l'exposition nommée « 2050 » du SDEC ENERGIE au collège Emile Maupas,
- la mise à disposition de moyens humains par le SDEC ENERGIE pour accompagner la ville de Vire Normandie dans sa démarche d'animation, de sensibilisation et d'information sur le thème de l'énergie.

#### Article 2 : Contenu de l'exposition

L'exposition nommée « 2050 » comprend 3 parties de découverte :

1. La balance énergétique
2. Le magasin des possibles
3. Bilan des choix et impact sur la balance

Elle est répartie dans 4 volumes de transport :

1. caisse de transport sur roulettes (dimensions : H.1.14m x L.0.96m x P.2.12m) comprenant :
  - 3 paravents (H.2.04m x L.0.93m x P.0.12m plié et H.2.04m x L.2.79m x P.4cm déplié)
  - 3 tables de jeu (H.80cm x P.1.25m x L.0.80m)
  - 1 tapis de jeu (2m x 2m = 4m²)
- Un tableau aimanté (H.2.04m x L.0.93m x P.8 cm plié et H.2.04m x L.1.86m x P.4cm déplié)
- Un tapis pour l'introduction et la conclusion de l'exposition (3m x 2m déplié = 6m²)

2 cartons de transport (dimensions : H.108 cm x P.65 cm x L.44 cm) comprenant :

- 13 volumes en carton pour « la balance énergétique »

1 coffre de rangement (dimensions coffre : H.36cm x L.1m x P.35cm) comprenant différents éléments pour les jeux de plateau, les paravents et la conclusion :

- 86 vignettes aimantées format carte postale, leurs 6 boîtes et 4 fiches « tableaux de points »
- 4 affiches aimantées (format A3) + 2 affiches aimantées (format 1/2 A4)
- 24 cubes orange (5cm x 5cm) et 22 dalles vertes (5cm x 2cm) pour le jeu « ville compacte »
- 1 dé et 2 pions pour le jeu « intermodalité »
- 1 dé, 22 cartes pour le jeu « smart grid »
- 25 fiches « production énergie »
- 6 fiches techniques des jeux de plateau

La valeur d'achat est de : **13 760,00€ HT (2016)**

